



Strasbourg, le 24 février 2017

CDL-PL-OJ(2017)001ann  
Or. angl

**COMMISSION EUROPEENNE POUR LA DEMOCRATIE PAR LE DROIT**  
**(COMMISSION DE VENISE)**

**110<sup>e</sup> SESSION PLÉNIÈRE**  
**Venise, Scuola Grande di San Giovanni Evangelista**  
**vendredi 10 mars 2017 (9h00-18h00) -**  
**samedi 11 mars 2017 (9h00-13h00)**

**PROJET D'ORDRE DU JOUR ANNOTÉ**

**Vendredi 10 mars 2017****9h00-10h45***Session d'ouverture**Coopération avec les organes du Conseil de l'Europe**Echange de vues avec le Directeur de l'OSCE/BIDDH**Suites données aux précédents avis de la Commission de Venise**Discussion et adoption des avis concernant des Etats***1. Adoption de l'ordre du jour****2. Communication du Président**

Le Président présentera ses activités récentes (voir le document [CDL\(2017\)011](#)).

**3. Communication du Bureau élargi**

La Commission sera informée des discussions qui auront lieu lors de la réunion du Bureau élargi du 9 mars 2017.

**4. Communication du Secrétariat****5. Coopération avec le Comité des Ministres**

Dans le cadre de sa coopération avec le Comité des Ministres, la Commission tiendra un échange de vues avec l'Ambassadeur Laima Jurevičienė, Représentante permanente de la Lituanie auprès du Conseil de l'Europe, avec l'Ambassadeur Stelios Perrakis, Représentant permanent de la Grèce auprès du Conseil de l'Europe et avec l'Ambassadeur Katya Todorova, Représentante permanente de la Bulgarie auprès du Conseil de l'Europe.

**6. Coopération avec l'Assemblée parlementaire**

La Commission est invitée à tenir un échange de vues avec M. Philippe Mahoux, Membre de la Commission des questions juridiques et des droits de l'homme de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, sur la coopération avec l'Assemblée.

Les avis sur l'Espagne et sur la Turquie (voir les points 17 et 10) entrent dans le cadre de la coopération avec l'Assemblée parlementaire.

**7. Coopération avec le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe**

La Commission est invitée à tenir un échange de vues avec Mme Gudrun Mosler-Törnström, Présidente du Congrès.

Le projet d'avis conjoint sur le projet de Liste de critères en vue de l'évaluation du respect des normes et bonnes pratiques internationales en matière de prévention de l'utilisation abusive de ressources administratives dans le cadre des processus électoraux au niveau local et régional (voir le point 12), entre dans le cadre de la coopération avec le Congrès.

**8. Echange de vues avec le Directeur de l'OSCE/BIDDH**

M. Michael Georg Link, Directeur de l'OSCE/BIDDH est invité à s'adresser à la Commission.

## 9. Suites données aux précédents avis de la Commission de Venise

La Commission sera informée des suites données aux avis suivants :

Avis sur la loi relative au Tribunal constitutionnel de la Pologne ([CDL-AD\(2016\)026](#)) ;

Avis sur les décrets-lois d'urgence N<sup>os</sup> 667-676 de la Turquie adoptés suite au coup d'état avorté du 15 juillet 2016 ([CDL-AD\(2016\)037](#)) ; voir le document [CDL-REF\(2017\)014](#) ;

Mémoire *amicus curiae* pour la Cour constitutionnelle de l'Albanie relative à la loi sur la réévaluation transitoire des juges et des procureurs (Loi sur la réévaluation) ([CDL-AD\(2016\)036](#)) ;

Avis conjoint sur le projet de loi constitutionnelle de l'Arménie sur les partis politiques ([CDL-AD\(2016\)038](#)) ; voir le document [CDL-REF\(2017\)012](#) ;

Avis sur le projet de loi constitutionnelle de l'Arménie relative au défenseur des droits de l'homme ([CDL-AD\(2016\)033](#)) ;

Mémoire *amicus curiae* pour la Cour constitutionnelle de Bosnie-Herzégovine sur le mode d'élection des délégués à la chambre des peuples du parlement de la Fédération de Bosnie-Herzégovine ([CDL-AD\(2016\)024](#)) ;

Avis sur les projets de loi portant réforme du système judiciaire de la Géorgie ([CDL-AD\(2014\)030](#)), ([CDL-AD\(2014\)031](#)) et ([CDL-AD\(2014\)032](#)) ;

Avis sur le projet de Code d'éthique des Juges de la République du Kazakhstan ([CDL-AD\(2016\)013](#)) ;

Avis conjoint sur le projet de loi de la République de Moldova relatif au ministère public ([CDL-AD\(2015\)005](#)) ;

Avis final sur les amendements à la loi constitutionnelle fédérale de la Fédération de Russie sur la Cour constitutionnelle ([CDL-AD\(2016\)016](#)).

## 10. Turquie

La Commission est invitée à tenir un échange de vues avec le représentant de la Turquie, et à examiner, en vue de son adoption, le projet d'avis ([CDL\(2017\)006](#)) sur les mesures prévues dans les décrets-lois d'urgence récents de la Turquie relatives à la liberté des médias ([CDL-REF\(2017\)011](#), [CDL-REF\(2016\)061](#) et [addendum](#)) ; voir également le document [CDL-REF\(2017\)010](#), rédigé sur la base des observations de M. Grabenwarter, de Mme Kiener, de Mme Kjerulf-Thorgeirsdottir et de M. Kuijer.

10h45-11h00	Pause-café
11h00-13h00	Discussion et adoption des avis concernant des Etats (suite)

## 10 (Suite) Turquie

La Commission est invitée à tenir un échange de vues avec le représentant de la Turquie, et à examiner, en vue de son adoption, le projet d'avis ([CDL\(2017\)007](#)) sur les amendements à la Constitution de la Turquie soumis à référendum national le 16 avril 2017 ([CDL-REF\(2017\)018](#))

et [005](#); voir également les documents [CDL-REF\(2017\)003](#) et [015](#)), rédigé sur la base des observations de M. Barrett, de Mme Bilkova, de Mme Cleveland, de M. Scholsem, de Mme Suchocka et de M. Tuori. La sous-commission sur les institutions démocratiques examinera ce projet d'avis lors de sa réunion du 9 mars 2017.

La Commission est invitée à tenir un échange de vues avec le représentant de la Turquie, et à examiner, en vue de son adoption, le projet d'avis ([CDL\(2017\)005](#)) sur la loi de la Turquie sur les juges de paix pénaux ([CDL-REF\(2017\)004](#), Annexe 2), rédigé sur la base des observations de M. Barrett, de M. Esanu, de M. Hirschfeldt et de M. Neppi Modona.

## 11. Kazakhstan

La Commission est invitée à tenir un échange de vues avec M. Talgat Donakov, Chef adjoint de l'administration du Président de la République du Kazakhstan, et à examiner, en vue de son adoption, le projet d'avis ([CDL\(2017\)013](#)) sur le projet d'amendements à la Constitution de la République du Kazakhstan ([CDL-REF\(2017\)016](#); voir également le document [CDL-REF\(2017\)017](#)), rédigé sur la base des observations de M. Can, de M. Dimitrov, de M. Harutyunian, de Mme Khabrieva, de M. Kutris et de M. Papuashvili (expert de la Commission de Venise).

La Commission est invitée à tenir un échange de vues avec M. Talgat Donakov, Chef adjoint de l'administration du Président de la République du Kazakhstan, et à examiner, en vue de son adoption, le projet d'avis ([CDL\(2017\)014](#)) sur le projet de loi de la République du Kazakhstan sur les procédures administratives ([CDL-REF\(2017\)009](#)), rédigé sur la base des observations de Mme Bazy-Malaurie, de M. Hirschfeldt et de Mme Khabrieva,

13h00-14h30	<i>Déjeuner</i>
14h30-16h00	<i>Etudes et Rapports</i>
	<i>Discussion et adoption des avis concernant des Etats (suite)</i>

## 12. **Projet de Liste de critères en vue de l'évaluation du respect des normes et bonnes pratiques internationales en matière de prévention de l'utilisation abusive de ressources administratives dans le cadre des processus électoraux au niveau local et régional**

La Commission est invitée à examiner, en vue de son adoption, le projet d'avis conjoint de la Commission de Venise et de l'OSCE/BIDDH ([CDL\(2017\)012](#)) sur le projet de Liste de critères en vue de l'évaluation du respect des normes et bonnes pratiques internationales en matière de prévention de l'utilisation abusive de ressources administratives dans le cadre des processus électoraux au niveau local et régional, rédigé à la demande du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe sur la base des observations de M. Barrett et de M. Kask ainsi que des experts de l'OSCE/BIDDH. Le Conseil des élections démocratiques examinera ce projet d'avis conjoint lors de sa réunion du 9 mars 2017.

## 13. Arménie

La Commission sera informée de l'avancement des travaux sur le projet d'avis sur la loi sur la Cour constitutionnelle de l'Arménie et, en vue de l'urgence, est invitée à autoriser les rapporteurs à fournir un avis préliminaire qui sera envoyé aux autorités arméniennes avant la session de juin.

#### 14. Géorgie

Faisant suite à la visite du Président à Tbilissi, en janvier 2017, la Commission sera informée de la réforme constitutionnelle envisagée en Géorgie. Les rapporteurs se rendront en Géorgie pour un échange de vues avec la Commission constitutionnelle, fin mars 2017.

#### 15. République de Moldova

La Commission est invitée à tenir un échange de vues avec le représentant de la République de Moldova, et à examiner, en vue de son adoption, le projet d'avis conjoint ([CDL\(2017\)010](#)) de la Commission de Venise, de la Direction de la société de l'information et de la lutte contre la criminalité et de la Direction des droits de l'homme (DGI) sur le projet de loi n° 281 portant modification de la législation de la République de Moldova traitant du « mandat de sécurité » ([CDL-REF\(2016\)058](#)), rédigé sur la base des observations de M. Cameron, de M. Sørensen et de M. Vermeulen ainsi que des experts de la DGI.

La Commission est invitée à examiner, en vue de son adoption, le projet de mémoire *amicus curiae* ([CDL\(2017\)008](#)) pour la Cour constitutionnelle de la République de Moldova sur la responsabilité pénale des juges, rédigé sur la base des observations de Mme Hermanns, de M. Holmoyvik et de Mme McMorrow (voir également le document [CDL-AD\(2016\)015](#)).

16h00-16h15	<i>Pause-café</i>
16h15-18h00	<i>Discussion et adoption des avis concernant des Etats (suite)</i>

#### 16. Slovaquie

La Commission est invitée à tenir un échange de vues avec M. Róbert Madej, Président de la Commission des affaires constitutionnelles et juridiques du Conseil national de la République slovaque, et avec M. Jan Mazak, Conseiller du Président de la République slovaque, et à examiner, en vue de son adoption, le projet d'avis ([CDL\(2017\)004](#)) sur la nomination des juges auprès de la Cour constitutionnelle de la République slovaque (voir les documents [CDL-REF\(2017\)008](#) et [013](#)), rédigé sur la base des observations de M. Clayton, de M. Frendo, de M. Grabenwarter et de M. Vermeulen. La sous-commission sur la justice constitutionnelle examinera ce projet d'avis lors de sa réunion du 9 mars 2017.

#### 17. Espagne

La Commission est invitée à tenir un échange de vues avec le représentant de l'Espagne, et à examiner, en vue de son adoption, le projet d'avis ([CDL\(2017\)009](#)) sur les amendements à la loi sur la Cour constitutionnelle de l'Espagne ([CDL-REF\(2016\)035](#); voir également les documents [CDL-REF\(2016\)034](#), [CDL-REF\(2017\)001](#) et [007](#)), rédigé sur la base des observations de M. Grabenwarter de M. Neppi Modona et de M. Paczolay. La sous-commission sur la justice constitutionnelle examinera ce projet d'avis lors de sa réunion du 9 mars 2017.

19h15	Départ par bus de Venise (Piazzale Roma)
20h00	Dîner au Ristorante "Al Parco dei Pini", Via Miranese 176, Venezia-Mestre <a href="http://www.hotelaipini.it/fr/restaurant-2/">http://www.hotelaipini.it/fr/restaurant-2/</a>
22h30	Retour à Venise

**Samedi, 11 mars 2017**

9h00-10h30

*Interaction entre la majorité et l'opposition dans une société démocratique  
Rapport de la réunion du Conseil scientifique  
Suivi de l'Etat de droit au sein de l'Union européenne  
Coopération avec d'autres pays  
Information sur les développements constitutionnels dans d'autres pays*

**18. Interaction entre la majorité et l'opposition dans une société démocratique**

La Commission sera informée de l'avancement des travaux sur le rapport sur l'interaction entre la majorité et l'opposition dans une société démocratique.

M. Aureescu informera la Commission de la préparation de la Conférence sur le thème « L'interaction entre la majorité politique et l'opposition dans une démocratie » organisée en coopération avec la Présidence de la Roumanie, qui se tiendra à Bucarest, les 6-7 avril 2017.

**19. Rapport de la réunion du Conseil scientifique (9 mars 2017)**

Le Président du Conseil scientifique informera la Commission des résultats et des conclusions de la réunion tenue le 9 mars 2017.

[Lien à l'ordre du jour annoté](#)

La Commission est invitée à discuter des activités éventuelles sur les référendums à la lumière du projet de compilation des avis et des rapports de la Commission de Venise concernant les référendums ([CDL\(2017\)002](#)) et pourrait être invitée à entériner celui-ci.

**20. Suivi de l'Etat de droit au sein de l'Union européenne**

M. Carlos Closa Montero et M. Dimitry Kochenov informeront la Commission de leur projet relatif au suivi de l'Etat de droit au sein de l'Union européenne.

**21. Coopération avec d'autres pays****22. Information sur les développements constitutionnels dans d'autres pays**

*Hongrie*

M. Varga informera la Commission des développements constitutionnels récents en Hongrie.

*Mexique*

Mme Otálora Malassis informera la Commission des développements constitutionnels récents au Mexique, en particulier dans le domaine électoral.

*Roumanie*

M. Toader informera la Commission des développements législatifs et constitutionnels récents en Roumanie.

10h30-10h45	<i>Pause-café</i>
10h45-12h45	<i>Coopération avec l'Institut international de l'Ombudsman</i>
	<i>Adoption du rapport annuel d'activités 2016</i>
	<i>Information sur les Conférences et les Séminaires</i>
	<i>Conférence mondiale sur la justice constitutionnelle</i>
	<i>Rapport de la réunion du Conseil des élections démocratiques</i>

### **23. Coopération avec l'Institut international de l'Ombudsman**

La Commission est invitée à tenir un échange de vues avec M. Rafael Ribo, Président de la Section européenne de l'Institut international de l'Ombudsman.

### **24. Adoption du rapport annuel d'activités 2016**

La Commission est invitée à examiner, en vue de son adoption, le projet de rapport annuel d'activités 2016 ([CDL\(2017\)003](#)).

### **25. Information sur les conférences et les séminaires**

La Commission sera informée des résultats et des conclusions de la Conférence de l'Organisation des administrations électorales arabophones sur le thème « Le renforcement de l'indépendance des administrations électorales », qui s'est tenue à Tunis les 7-9 février 2017.

La Commission sera informée de la préparation du 5ème Atelier interculturel de la démocratie, organisé dans le cadre de la Présidence chypriote du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe et en coopération avec le ministère des Affaires étrangères de Chypre, sur le thème « Relations entre les cours constitutionnelles et les cours ordinaires », qui se tiendra à Nicosie,0 les 3-4 avril 2017.

### **26. Conférence mondiale sur la justice constitutionnelle**

La Commission sera informée de la réunion du Bureau de la Conférence mondiale sur la justice constitutionnelle qui se tiendra à Venise, le samedi 11 mars 2017.

### **27. Rapport de la réunion du Conseil des élections démocratiques (9 mars 2017)**

Le Président du Conseil informera la Commission des résultats et des conclusions de la réunion tenue le 9 mars 2017.

[Lien à l'ordre du jour annoté](#)

Le projet d'avis conjoint sur le projet de Liste de critères en vue de l'évaluation du respect des normes et bonnes pratiques internationales en matière de prévention de l'utilisation abusive de ressources administratives dans le cadre des processus électoraux au niveau local et régional sera traité sous le point 12 ci-dessus.

12h45-13h00	<i>Session de clôture</i>
-------------	---------------------------

### **28. Autres questions**

**29. Dates des prochaines sessions**

Le calendrier des sessions de 2017 est confirmé comme suit :

111 <sup>e</sup> session plénière	16-17 juin 2017
112 <sup>e</sup> session plénière	6-7 octobre 2017
113 <sup>e</sup> session plénière	8-9 décembre 2017

Les réunions des sous-commissions ainsi que la réunion du Conseil des élections démocratiques, auront lieu la veille des sessions plénières.

[Lien à la liste provisoire des participants](#)

[Lien à la liste des réunions](#)

[Lien au plan de table](#)